



n° 18452-2

Avifaune et qualité de milieu

_____ Département du Bas-Rhin _____

Etude réalisée pour le compte de l'agence de l'eau Rhin-Meuse
Chargés d'étude : Laurent Maly (Lorraine) et Christian Braun (Alsace)

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Délégation Lorraine

13, rue des Bénédictins

57050 BAN St MARTIN

Editeur : Agence de l'eau Rhin-Meuse

Mai 1994

100 exemplaires

50 francs

© Agence de l'eau Rhin-Meuse

• i Tous droits réservés

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
STATUT DES ESPECES SUR LES COURS D'EAU DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN	2
. L'EICHEI	2
. L'ISCH	2
. LA LAUTER	2
. LE SELTZBACH	2
. LA SAUER	3
. LE SCHWARTBACH	3
. LE FALKENSTEIN	3
. LA ZINSEL DU NORD	3
. LA MODER	4
. LE ROTHBACH	4
. LA ZINSEL DU SUD	4
. LE ROHRBACH	5
. LA MOSSEL	5
. LA ZORN	5
. LE CANAL DE LA MARNE AU RHIN	5
. LA MOSSIG	6
. LE HASEL ET LA MAGEL	6
. LA BRUCHE	6
. LE CANAL DE LA BRUCHE	7
. LA SOUFFEL	7
. LE ROSENMEER	7
. L'EHN	7
. L'ANDLAU	7
. LA SCHEER	7
. LA SCHEERNITZ	8
. LA LIEPVRETTIE	8
. LE GIESSEN	8

. L'AUBACH.....	8
. ILAKURNECK.....	9
. LAZEMBS..	9
. L'ISCHERT	9
. LE BERGENBACH..	9
. LE STRENGBACH..	9
. L'ILL (HAUT-RHIN ET BAS-RHIN).....	9
. LE RHIN (HAUT-RHIN ET BAS-RHIN).....	10
- SIGNIFICATION DE LA REPARTITION.....	10
DES CORTEGES SUR LES RIVIERES DU BAS-RHIN	
. CORTEGE 1: RALE DE GENETS, COURLIS CENDRE TARIER D'EUROPE, BERGERONNETTE PRINTANIERE..	10
• CORTEGE 2 : POULE D'EAU, HERON CENDRE GREBE CASTAGNEUX, GREBE HUPPE.....	11
. CORTEGE 3 : MARTIN PECHEUR, HIRONDELLE DE RIVAGE PETIT GRAVELOT	11
. CORTEGE 4 : CINGLE PLONGEUR CHEVALIER GUIGNETTE BERGERONNETTE DES RUISSEAUX.....	12
- SIGNIFICATION DE LA REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ESPECES ET DU NOMBRE D'ESPECES PAR RIVIERE.....	12
. CONCLUSION.....	13
. CARTES.....	14
MARTIN PECHEUR.....	15
PETIT GRAVELOT.....	16
HIRONDELLE DE RIVAGE.....	17
CHEVALIER GUIGNETTE.....	18
CINGLE PLONGEUR.....	19
BERGERONNETTE DES RUISSEAUX.....	20
HERON CENDRE.....	21
POULE D'EAU.....	22
HUPPE.....	23
GREBE CASTAGNEUX.....	24

TARTER D'EUROPE.....	26
BERGERONNETTE PRINTANIERE.....	27
PRESENCE EN PERIODE DE NIDIFICATION DU COURLIS CENDRE ASSOCIE AU TARIER D'EUROPE.....	28
PRESENCE EN PERIODE DE NIDIFICATION DU MARTIN PECHEUR ASSOCIE AU PETIT GRAVELOIT	29
REPARTITION DU CORTEGE 1 EN PERIODE DE NIDIFICATION.....;	30
REPARTITION DU CORTEGE 2 EN PERIODE DE NIDIFICATION.....	31
REPARTITION DU CORTEGE 3 EN PERIODE DE NIDIFICATION.....	32
REPARTITION DU CORTEGE 4 EN PERIODE DE NIDIFICATION.....	33
REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES CORTEGES EN PERIODE DE NIDIFICATION.....	34

TARIER D'EUROPE.....	26
BERGERONNETTE PRINTANIERE.....	27
PRESENCE EN PERIODE DE NIDIFICATION DU COURLIS CENDRE	
ASSOCIE? AU TARIER D'EUROPE.....	28
PRESENCE EN PERIODE DE NIDIFICATION DU MARTIN PECHEUR	
ASSOCIE AU PETIT GRAVELOT	29
REPARTITION DU CORTEGE 1 EN PERIODE DE NIDIFICATION.....	30
REPARTITION DU CORTEGE 2 EN PERIODE DE NIDIFICATION	31
REPARTITION DU CORTEGE 3 EN PERIODE DE NIDIFICATION.....	32
REPARTITION DU CORTEGE 4 EN PERIODE DE NIDIFICATION.....	33
REPARTITION DE L'ENSEMBLE DES CORTEGES EN PERIODE DE NIDIFICATION.....	34

INTRODUCTION

Le but de ce travail est d'estimer la qualité des principales rivières du Bas-Rhin. en utilisant la repartition de quatorze espèces d'oiseaux en **période** de nidification sur plus de trente cours d'eau de ce département. Certaines de ces **espèces** (Martin pêcheur, Petit Gravelot, Hirondelle de rivage, Chevalier guignette, **Cincle** plongeur, Bergeronnette des ruisseaux) sont plus **liées** au lit mineur alors que d'autres **fréquentent** plus volontiers le lit majeur (Héron cendré, **Grèbe** huppé, **Grèbe** castagneux, Poule d'eau, Râle de genêts, Courlis cendre, Tarier d'Europe, Bergeronnette printanière). Cependant, cette classification n'est pas **figée**. En effet, certains oiseaux peuvent nicher dans les deux types de milieux comme par exemple la Poule d'eau ou **l'Hirondelle** de rivage.

La présence ou l'absence des **différentes** espèces **alliées** à leurs exigences vis-à-vis du biotope qu'elles fréquentent permettent de déduire **l'état** de chaque cours d'eau. L'estimation de la **qualité** de l'ensemble des rivières est ensuite **affinée** par l'analyse de la **répartition** des cortèges formés par la nidification sur une même zone de plusieurs espèces.

STATUT DES ESPECES SUR LES COURS D'EAU DU DEPARTEMENT DU BAS RHIN

L'Elchel

Cours d'eau de moyenne montagne, l'Elchel abrite le Martin pêcheur et la Bergeronnette des ruisseaux sur tout son long. On trouve le Cincle plongeur au moins jusqu'à Damoungen.

Le Courlis cendré et le Tarier d'Europe nichent dans le secteur de Lorentzen-Voellerdingen.

La Poule d'eau se reproduit sur tout le cours d'eau.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

L'Isch

Mis à part le Martin pêcheur et la Poule d'eau, aucune autre espèce n'a été localisée. La prospection sur ce cours d'eau a été faite à la fin de la saison de reproduction, mais hors mis la Bergeronnette des ruisseaux l'Isch ne semble pas pouvoir abriter d'autres espèces.

La Lauter

En amont de Wissembourg, la Lauter abrite le Cincle plongeur, la Bergeronnette des ruisseaux et le Martin pêcheur.

En aval de Wissembourg et jusqu'à Lauterbourg le cours d'eau a une largeur de 5 à 10 mètres et accueille le Martin pêcheur, la Bergeronnette des ruisseaux (1-2 couples) et la Poule d'eau. Son lit majeur est trop étroit pour permettre la reproduction du Courlis cendré. Le Tarier d'Europe n'est pas présent sans doute pour des problèmes de gestion des prairies.

Il n'y a pas de bancs de gravier pour la nidification du Petit Gravelot et du Chevalier guignette.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

Le Seltzbach.

Les types de milieux présents sur le Seltzbach ne conviennent pas à différentes espèces : Hirondelle de rivage, Grèbe huppé, Grèbe castagneux, Chevalier guignette, Petit Gravelot et dans une moindre mesure au Cincle plongeur qui semble inexistant sur ce cours d'eau tout compte sur ses affluents. Cela est sans doute dû à la dynamique du cours d'eau qui est plutôt une rivière de plaine et non de type "vosgienne". Sur le lit mineur subsiste, à partir de Niederrodern, le Martin pêcheur (en faible densité, 2 couples), du fait de la forte pollution en amont du village.

Une petite population de Bergeronnette des ruisseaux (3-4 couples) subsiste en aval de Hoffen.

La Poule d'eau est bien représentée sur les affluents, qui sont souvent des drains.

Une petite zone prairiale humide existe entre Hoffen et Buhl mais seul **réussit à** survivre le Courlis cendre (3 couples).

Le reste de l'avifaune riedienne a disparu. La gestion intensive du milieu en est la cause.

La Sauer

Jusqu'au **débouché** dans la plaine on rencontre toutes les espèces **liées** aux ruisseaux de montagne : Cincle plongeur, Bergeronnette des ruisseaux, Martin pêcheur, (qui n'est pas une espèce typique des torrents vosgiens, mais qui les **fréquente** depuis que la population se porte bien). Arrivées en plaine la Sauer, l'**Eberbach**, le Halbmühlbach,... forment une zone plus ou moins humide de type ried avec les espèces inféodées **à** ce milieu : Courlis cendré, Tarier d'Europe. Le Râle des genêts et la Bergeronnette **printanière** sont absents toujours pour les mêmes raisons.

Pour l'instant la gestion plus ou moins extensive permet le maintien de ces deux espèces, mais des remembrements sont **prévus** dans le secteur !

La Bergeronnette des ruisseaux descend relativement loin en plaine, la qualité assez bonne de l'eau et la dynamique de la **rivière** peuvent justifier cela.

Le Cincle est **nicheur** sur le Sauer jusqu'à Surbourg pour les mêmes motifs que la Bergeronnette des ruisseaux.

La Poule d'eau **fréquente** les **bras morts** ou les affluents sans grand débit.

Vu les caractéristiques naturelles de la Sauer, l'**Illinondelle** de rivage, le Petit Gravelot, le Chevalier guignette, les deux **Grèbes** ne peuvent être **présents**.

L'avifaune se réduit au Martin pêcheur et **à** la Bergeronnette des ruisseaux (faible densité) lors du passage dans le massif forestier de Haguenau.

Le Schwartzbach

Rivière vosgienne avec une bonne qualité d'eau, le Schwartzbach accueille le Cincle plongeur, la Bergeronnette des ruisseaux avec de très bonnes densités ; le Martin pêcheur est présent tout le long du cours d'eau et la Poule d'eau se cantonne dans les dépressions sans courant et sur les étangs.

Une Héronnière est **à** noter en plein massif vosgien le long de la rivière. Les autres **espèces** ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

L Falkensteig

Même sorte de cours d'eau que le schwartzbach avec le même type d'avifaune, le Falkenstein n'accueille pas de Héronnière.

La Zinsel du Nord

Même type de rivière que les deux précédentes jusqu'à Zinswiller, la Zinsel du Nord abrite le Cincle plongeur, la Bergeronnette des ruisseaux et le Martin pêcheur.

Vu les **caractéristiques** naturelles de la Zinsel du Nord ~~Mirondelle~~ de rivage, le Petit Gravelot, le Chevalier guignette, les deux **Grèbes** ne peuvent nicher sur cette rivière.

Ces trois cours d'eau n'ont pas de lit majeur pouvant abriter les espèces **inféodées** à ses milieux.

La Moder

Rivière semblable aux trois **précédentes** jusqu'à **Inzwiller**, la Moder abrite le Cincle plongeur, la Bergeronnette des ruisseaux et le Martin pêcheur.

Le Cincle plongeur ne niche pas entre **Inzwiller** et **Schweighouse** la rivière devenant trop calme.

A partir de **Schweighouse** sur Moder et jusqu'à **Rohrwiler**, la Moder est canalisée et **enrochée**. A l'exception du Martin pêcheur **nicheur** sur certains tronçons, aucune autre espèce ne se reproduit dans ce secteur.

La Poule d'eau est **présente** sur tout le cours d'eau.

La Basse vallée de la Moder offre des biotopes de type **rhénan** et en plus du Martin pêcheur et de la Poule d'eau, on y rencontre les deux espèces de Grèbe qui sont des nicheurs **réguliers** mais en faible nombre.

La Moder n'a plus de lit majeur pouvant abriter les **espèces liées** à ce type de milieu.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

Le Rothbach

Cours d'eau de petit gabarit, le Rothbach n'abrite que le Martin pêcheur et la Poule d'eau dans les parties calmes du ruisseau et cela en aval du village de **Rothbach**. En amont, niche la Bergeronnette des ruisseaux et occasionnellement le Cincle plongeur (pas de reproduction en 1992 et 1993).

Les autres espèces ne peuvent être présentes, le milieu n'étant pas favorable.

La Zinsel du Sud

Rivière vosgienne, la Zinsel du Sud accueille le Cincle plongeur, la Bergeronnette et le Martin pêcheur sur tout le lit mineur. Il faut tout de même signaler que des barrages depuis **Graufthal** rendent la rivière moins turbulente et peut-être moins attractive que celles **citées précédemment**.

A partir de **Dossenbach** (surtout **Hattmatt** et **Steinbourg**) la Zinsel du Sud **s'écoule** dans la plaine et son lit majeur forme un ried. Ces prairies accueillent le Courlis cendre (5 couples) et le Tarier d'Europe.

Les autres espèces **fréquentant** ces milieux sont absentes toujours pour des raisons d'intensification des prairies ou de labour.

La Poule d'eau **fréquente** les parties calmes et les étangs.

Le Petit **Gravelot** et occasionnellement le Chevalier guignette nichent sur le plan d'eau de Steinbourg qui est une retenue de la Zinsel.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

Le Rohrbach

Cours d'eau de petit gabarit, le Rothbach n'abrite que le Martin pêcheur et la Poule d'eau.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

La Mossel

Cours d'eau de moindre importance, la Mossel abrite tout de même le **Cincla** plongeur (au moins **jusqu'à Otterswiller**), la Bergeronnette des ruisseaux, la Poule d'eau et le Martin pêcheur.

Les autres espèces ne peuvent être **présentes**, les milieux favorables n'existent pas.

La Zorn

Jusqu'à Saverne la Zorn est une rivière de montagne avec les espèces liées à ce type de cours d'eau, puis petit à petit elle a formé un lit majeur avec de grandes surfaces **prairiales** (à l'origine) tout le long de son cours jusqu'à la Moder.

Ce ried très riche a perdu de son intérêt depuis la maïsiculture et l'intensification des prairies ; le secteur entre **Brumath** et **Rohrwiller** qui était un haut lieu ornithologique a pratiquement disparu.

Entre 10 et 15 couples de Courlis cendré subsistent entre **Krautwiller** et **Dettwiller** et autant entre **Bischwiller** et **Weversheim**.

Dans ces mêmes secteurs niche le Tarier d'Europe.

C'est près de Weversheim qu'a été recensé le dernier Râle des genêts en Alsace (avec le ried de l'Ill à Mittersholz).

Le cours mineur a gardé un aspect relativement naturel, dans le secteur de **Hochfelden** et **Dettwiller** des observations en période de nidification du Petit **Gravelot** et du **Chevalier** guignette laissent supposer leur reproduction, sans doute non **régulière**. La Bergeronnette des ruisseaux fréquente tout le cours, mais après Saverne avec des densités faibles. Le Martin pêcheur et la Poule d'eau sont présents partout. Une petite colonie de Héron cendré s'était installée **près de Hochfelden**, mais des destructions volontaires compromettent sa survie.

Les autres **espèces** ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

Le canal de la Marne au Rhin

Aucune **espèce** ne se reproduit sur ce canal, ces berges **étaient** consolidées par des palplanches.

La Mossig

Rivière vosgienne, la Mossig accueille les espèces traditionnelles à ce milieu. A partir de Wasselonne-Marlentheim, la rivière est plus calme en même temps que le degré de pollution augmente.

Le Cincle plongeur ne niche plus sur le cours d'eau à partir de cet endroit. Pour la Bergeronnette des ruisseaux aucune présence n'a été détectée, bien que certains secteurs pourraient lui convenir. Le Martin pêcheur se reproduit sur tout le cours d'eau.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

Le Hasel et la Magel

Rivières vosgiennes, le Hasel et la Magel sont bien préservées, sauf lors de la traversée des villages comme toutes les rivières. Elles accueillent le Cincle plongeur, la Bergeronnette des ruisseaux et le Martin pêcheur (pas de preuve de reproduction sur la Hasel).

A noter sur la **Magel**, la présence d'une Héronnière qui est très proche de la Bruche. Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

La Bruche

La Bruche est une rivière de montagne relativement importante et qui peut atteindre ces niveaux élevés. La Bergeronnette des ruisseaux niche jusqu'aux portes de Strasbourg et le Cincle plongeur jusqu'en aval de Molsheim.

A partir de Schirmeck de belles zones de prairies arborent le Tarier d'Europe mais les Courlis ne niche qu'en aval de Molsheim (5 couples entre Molsheim et Duppelheim par exemple). Hélas, une forte urbanisation mine ce ried autrefois prestigieux. De Molsheim à Schirmeck la voie rapide qui traverse en plein milieu le lit majeur a détérioré à jamais les biotopes. De plus un nombre croissant d'entreprises s'installe dans les derniers secteurs vierges et maintenant à l'abri des crues. En aval de Molsheim une grande partie du ried a également été industrialisée et des projets d'extension sont régulièrement évoqués malgré un arrêté de protection de biotopes en attente d'être signé.

Le lit mineur est en partie enroché en amont de Molsheim; de ce fait le Martin pêcheur a des densités plus faibles sur ce tronçon alors qu'il est présent sur toute la rivière.

En aval de Molsheim le lit mineur retrouve un aspect nettement plus naturel et le **P. Gravelot** se reproduit régulièrement ce qui n'est pas le cas du Chevalier guignette qui est ici nicheur occasionnel.

Une petite colonie de Héron cendré s'est installée près de Holzheim.

Le Râle des genêts et la Bergeronnette printanière sont absents toujours pour les mêmes raisons.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

Ce canal de la Bruche

A part une faible densité de Poule d'eau aucune autre espèce ne trouve ici des milieux favorables pour se reproduire.

La Souffel

Rivière canalisée et polluée, la Souffel n'abrite aucun oiseau **nicheur**, seul sont présents en hiver la Poule d'eau et le **Héron** cendré.

Le Rosenmeer

Petite rivière très polluée, le Rosenmeer n'abrite aucune espèce nicheuse.

Le Martin pêcheur pourrait y trouver des sites de nidifications mais la pollution l'éloigne de ce cours d'eau.

L'Ehn

Rivière vosgienne, l'**Ehn** accueille le Cincle plongeur, la Bergeronnette des ruisseaux et le Martin pêcheur jusqu'à **Obernai**.

Ensuite, le débit diminue et le **degré** de pollution augmente. Seuls le Martin pêcheur et la Poule d'eau nichent en aval **d'Obernai**.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

L'Andlau

L'**Andlau** abrite le Cincle, la Bergeronnette des ruisseaux et le Martin pêcheur jusqu'au village **d'Andlau**. En aval de l'agglomération ce cours d'eau prévosgien **à** fond sableux n'attire plus que le Martin pêcheur et la Poule d'eau.

Il subsiste une zone prairiale dont l'ossature est **l'Andlau, l'Ehn** et la Scheer. Ce milieu exceptionnel a **été** asséché et en partie labouré. Le Courlis est le seul oiseau de ce type de biotope qui a réussi **à** subsister avec environ 20 couples. Ils sont soumis **à** d'énormes contraintes agricoles malgré l'arrêté de protection de biotope qui protège normalement le secteur.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.



La Scheer

La taille réduite et l'altitude de son bassin versant donnent **à** ce cours d'eau un statut précaire : il **s'assèche** souvent en été. De plus il est assez pollue. A part une faible densité de Poule d'eau aucune autre n'a **été répertoriée**.

La Scheernetz

Du même type que l'Andlau mais nettement plus réduite de part son linéaire, la Scheemetz abrite une petite population de Cincle plongeur et de Bergeronnette des ruisseaux en amont d'Interswiller en raison d'un débit moins favorable et sans doute de la pollution. En aval de ce village le degré de pollution devient important et le niveau d'eau peut être très faible en été. Pour ces raisons aucune espèce ne se reproduit régulièrement sur ce tronçon.

Une zone humide (ried) jouxte la Scheemetz entre Edfig et Ste Marguerite, avec une petite population de Courlis cendre (3-5 couples) et de Tarier d'Europe (3-5 couples).

Ce ried est soumis à des pressions agricoles croissantes mais encore peu préjudiciables aux oiseaux ; par contre une autoroute va couper cette zone en deux et un remembrement est à redouter.

La Lièpvrette

Fortement polluée dans le secteur de Ste Marie aux Mines, cette rivière de montagne accueille pourtant le Cincle plongeur et la Bergeronnette des ruisseaux. Dans le secteur de Lièpvrette on rencontre le Martin pêcheur comme nicheur, mais toujours en faible densité.

Le Tarier d'Europe devait nicher dans le lit majeur mais la fauche intensive l'en a chassé.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, le milieu n'étant pas favorable.

Le Giessen

Rivière vosgienne qui peut atteindre des débits élevés, le Giessen abrite l'avifaune classique de ces cours d'eau. Comme sur la Bruche on y rencontre le Chevalier guignette et le Petit Gravelot, avec cependant des densités plus faibles dues aux bancs de gravier moins importants.

Le Tarier d'Europe est présent sur le lit majeur au moins en amont de Chatenois.

Une Héronnière a été découverte récemment dans le secteur.

Après Chatenois, le lit majeur du Giessen a Cd endigué pour protéger les cultures et sauf pour le Martin pêcheur sur certains tronçons la rivière est devenue inhospitalière.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

L'Aubach

Cette petite rivière prévosgienne à fond sableux de même type que l'Ehn ou l'Aubach paraît moins polluée. En amont de Scherwiller nichent le Cincle plongeur et la Bergeronnette des ruisseaux, le Martin pêcheur est présent sur tout le cours d'eau mais en faible densité. Quelques Poules d'eau fréquentent la rivière sans preuve de nidification. Le Courlis cendre se rencontrait il y a encore 4-5 ans en aval de Scherwiller mais le lit majeur a été cultivé.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

La Kirneck

Rivière vosgienne de la taille de l'**Ehn**, le Kimeck arbitre l'avifaune classique de ces cours d'eau jusqu'à **Barr**, après le Martin pêcheur et la Poule d'eau sont les seuls hôtes de la rivière.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

La Zembs

Rivière **phréatique**, la **Zembs** accueille le Martin pêcheur (bonne densité) sur le long de son court, la Bergeronnette des ruisseaux près de **Rossfeld** et la Poule d'eau.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

L'Ischert

Rivière **phréatique**, l'**Ischert** accueille le Martin pêcheur sur tout le long de son court et la Poule d'eau. Aucune preuve de la présence de la Bergeronnette n'a été découverte mais le milieu peut lui convenir. Le Courlis cendré essaie encore de se reproduire sur les rares prairies; vestige d'un ried remarquable; mais il est pratiquement certain que cette population (3-4 couples) est vouée à la disparition.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

Le Behgenbach

Rivière vosgienne, le Bergenbach accueille en amont de **Befheim** le Cincle plongeur et la Bergeronnette des ruisseaux. Le Martin pêcheur est surtout nicheur en aval de **Ribeauvillé**, la Poule d'eau et occasionnellement le Grèbe castagneux nichent sur les **étangs** le long de l'eau. Le Tarier d'Europe niche en aval de **Ribeauvillé**.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

Le Strengbach

Rivière vosgienne, le Strengbach accueille jusqu'à **Ribeauvillé** le Cincle plongeur et la Bergeronnette des ruisseaux. Le Martin pêcheur est surtout nicheur en aval de **Befheim**, la Poule d'eau se reproduit sur quelques étangs limitrophes du cours d'eau.

Les autres espèces ne peuvent être présentes, les milieux favorables n'existent pas.

L'III (Haut-Rhin et Bas-Rhin)

Le lit majeur de l'111 offre des possibilités de nidification réduites pour les oiseaux retenus pour cet inventaire en raison des aménagements; surtout sur la partie haut-rhinoise; et de son régime très fluctuant (souvent en période de nidification).

Le Martin pêcheur est sans doute l'oiseau qui trouve les **meilleurs** conditions de reproduction et ses populations se portent bien. Les quelques bancs de gravier qui subsistent

(Emsisheim, Nuttersholz et Naccueille) accueillent le Petit Gravelot et moins régulièrement le Chevalier guignette (uniquement à Emsisheim -68-).

Quatre Héronnières sont connues le long de l'III et en aval de Strasbourg, la nidification de la Bergeronnette des ruisseaux, du Chevalier guignette, de l'Hirondelle de rivage, des deux Grèbes a été notée, mais toujours de manière sporadique.

Aucune raison valable n'explique la présence de ces oiseaux sur ce tronçon et leur absence en amont de Strasbourg alors que la pression ornithologique semble identique (peut être quelques rares roselières clairsemées expliquent la présence du Grèbe castagneux); nous n'avons pas retenu les trois autres espèces pour la cartographie car leur présence est très irrégulière.

Le lit majeur de l'III est un des derniers rieds d'une certaine ampleur. En effet, sur 6 000 ha de prairies à l'origine il subsiste environ 2 000 ha et cela entre Colmar et Erstein. Actuellement cette zone fait l'objet d'une OGAF environnement. L'III est une des dernières rivières qui peut sortir sans trop d'entraves de son lit mineur, mais uniquement dans le secteur entre Colmar et Erstein.

A part le Courlis cendré aucune autre espèce n'a réussi à se maintenir (entre 30 et 4 couples). Le Râle des genêts a disparu entre 1985 et 1988.

Le Tarier d'Europe se maintient dans le Sundgau (source de l'III), la gestion des prairies y est encore pratiquée de manière extensive.

le Rhin (Haut-Rhin et Bas-Rhin)

La plupart des espèces figurant sur les relevés ne nichent plus sur le Rhin proprement dit, à part le Grèbe huppé, le Martin pêcheur et le Grèbe castagneux qui se reproduisent sur les anciens bras du Rhin. Pour le Grèbe castagneux la frange rhénane représente le principal lieu de reproduction avec quelques plans d'eau.

Plusieurs colonies de Hérons se sont installées le long du Rhin.

Le Chevalier guignette et le Petit Gravelot nichent dans des milieux artificiels (canal de drainage, musoirs des usines hydroélectriques, ...). La Bergeronnette printanière est occasionnellement signalée nicheuse dans les friches herbeuses le long du Rhin au nord de Strasbourg, mais elle semble au bord de l'extinction.

Sig nificateur d'un cortège sur les rivières du Bas-Rhin

Cortège : Râle de genêts ; Courlis cendré ; Tarier d'Europe ; Bergeronnette printanière.

Ce cortège est absent des rivières du Bas-Rhin pour deux raisons qui sont l'absence totale du Râle de genêts des rivières du Bas-Rhin et la grande rareté de la Bergeronnette printanière. Cette dernière n'est plus qu'occasionnellement nicheuse sur des friches le long du Rhin et a pratiquement disparu d'Alsace. La disparition de ces deux espèces est une conséquence directe de l'évolution des prairies de fauche traditionnelle qui sont soit labourées soit exploitées de façon trop intensive pour permettre la reproduction de ces deux espèces. Courlis cendré et le Tarier d'Europe sont donc les seules espèces typiques de ce milieu à réussir à se reproduire, mais leur avenir reste très incertain étant donné l'effondrement actuel (

populations.. On les trouve encore ensemble sur quelques cours d'eau tels que : la Sauer, l'**Eberbach**, l'**Eichel**, la Zom, la Zinzel du sud, la Bruche, l'**Ehm**, la Scheemetz et l'111, ces **rivières** constituant la quasi totalité de leur zones de reproduction.

La situation des prairies humides s'est donc fortement dégradée depuis les années 1970 entraînant de fortes diminutions de la population des espèces inféodées à ce type de milieu. Des dates de fauches trop précoces **associées** à une exploitation de plus en plus intensive, à la disparition et au morcellement des dernières prairies par les labours sont les principales causes de l'effondrement de ces populations,

Cortège : Héron cendré, Poule d'eau, **Grèbe** huppé, **Grèbe** castagneux

Ce cortège n'est complet que sur le Rhin entre **Strasbourg** et **Lauterbourg**. Ceci tient essentiellement au fait que le Héron cendre se reproduit de façon très **localisée** en colonies, et que le Rhin est pratiquement la seule rivière dont la structure permet d'accueillir la reproduction des deux **Grèbes**. La Poule d'eau présente une très large répartition sur la quasi totalité des cours d'eau qui lui sont favorables. La faible distribution de ce cortège n'a donc rien d'alarmant en terme de **qualité** de milieu puisque les espèces constitutives de ce cortèges sont présentes dans les sites favorables et que l'état de leur populations est satisfaisant. Le Héron cendré et la Poule d'eau fréquentent toutes les rivières du Bas-Rhin en dehors de la **période** de reproduction et les deux **Grèbes** hivernent sur toute la frange rhénane ainsi que sur l'**ILL**.

Cortège 3 : Martin pêcheur, Hirondelle de rivage, Petit **Gravelot**

Ce cortège est absent du département du Bas-Rhin. En effet, un seul site de nidification de l'**Hirondelle** de rivage est note sur l'III. Cette espèce était fréquente le long du Rhin avant son aménagement par Tulla dans la deuxième **moitié** du XIX^e. Actuellement, elle fréquente les gravières et les sablières, mais son avenir y est incertain en raison de l'effondrement des falaises et de leur colonisation par la végétation dès l'arrêt de l'exploitation. Dans les biotopes naturels, les crues avant d'être endiguées permettaient de **régénérer** constamment de nouvelles falaises propices à la nidification.

Le Petit **Gravelot** présente également une distribution **limitée** à certain secteur du Rhin, une partie de la Giessen et sur la Bruche. Son déclin **résulte** exactement des mêmes causes que celui de l'**Hirondelle** de rivage. Lui aussi trouve largement refuge dans les gravières, mais là encore il y est perturbé par la forte fréquentation (pêcheurs, promeneurs et travaux) et les sites sont abandonnés dès que l'arrêt de l'exploitation permet le retour de la végétation.

La limitation des crues suite à l'aménagement du Rhin limite fortement le renouvellement d'îlots naturellement utilisés pour sa reproduction.

L'absence de ces deux **espèces** d'un grand nombre de rivières est normale en raison de leur caractère vosgien marqué qui leur est peu favorable, leur absence des autres cours d'eau étant une conséquence des aménagements divers.

La seule espèce de ce cortège **présente** sur la quasi totalité des cours d'eau du Bas-Rhin est le Martin pêcheur qui **après** une situation alarmante dans les **années** 80, due aux hivers rigoureux, a retrouvé des effectifs importants sans atteindre des densités optimales en raison de la pollution et de la transformation de son habitat. Cet oiseau est de plus **présent** toute l'année sur l'ensemble du Bas-Rhin.

Les secteurs de rivières comme sur la Giessen, la Zinzel du **sud** et la Bruche où sont **présents** à la fois le Martin pêcheur et le petit **Gravelot** conservent un caractère naturel tout à fait

intéressant. La situation n'est pas tout à fait identique sur le Rhin où ces secteurs se situent souvent sur les derniers-bras morts encore existants.

Cortège 4 : Cincle plongeur, Chevalier guignette, Bergeronnette des ruisseaux

Ce cortège est celui des quatre qui est le mieux représenté sur le Bas-Rhin, même s'il reste peu fréquent. On le trouve sur la Bruche, la Zinsel du sud et la Giessen. Cette faible représentation est due au nombre restreint de zones favorables à la nidification du Chevalier guignette. En effet bien que souvent en présence du Cincle plongeur, il semble ici difficilement se satisfaire des cours d'eau au caractère vosgien souvent fortement prononcé et bien fréquenté par le Cincle plongeur. Il préfère donc les zones moins "montagneuses" de ces cours d'eau où le Cincle n'est plus que rarement nicheur. De plus, à l'instar du Petit Gravelot, il a souffert de aménagements du Rhin qui offrait autrefois de nombreuses îlots favorables à sa nidification.

Par contre, le Cincle plongeur et la Bergeronnette des ruisseaux fréquentent tout l'année l'ensemble des rivières vosgiennes, ce qui témoigne de la qualité encore intéressante de l'eau de ces rivières, même si leur caractère vosgien se prête peu à la nidification d'autres espèces.

Signification de la répartition de l'ensemble des espèces et du nombre d'espèces par rivière

Il n'est pas possible d'analyser la superposition de plusieurs cortèges sur une même rivière, puisque seuls deux cortèges sur les quatre sont complets et qu'ils ne sont jamais sur le même cours d'eau. L'information que l'on peut déduire de cet état est qu'aucune rivière du Bas-Rhin ne présente actuellement des milieux dont la diversité et la qualité soient susceptibles d'accueillir la nidification des quatorze espèces prises en compte dans cette étude.

L'analyse du nombre d'espèces nicheuses sur les différents cours d'eau et de leur niveau d'exigence vis-à-vis du biotope permet de nuancer un peu ce tableau apparemment négatif.

Certaines rivières abritent en effet une variété d'espèce déjà intéressante. C'est le cas notamment de la Bruche avec neuf espèces parmi lesquelles le Cincle plongeur, le Petit Gravelot, le Chevalier guignette, le Héron cendré, le Courlis cendré et le Tarier d'Europe. La Zinsel du sud accueille également huit espèces dont le Cincle plongeur, le Chevalier guignette, le Petit Gravelot, le Courlis cendré et le Tarier d'Europe. La Zom offre des possibilités de nidifications à neuf espèces dont le Tarier d'Europe, la Bergeronnette printanière, le Cincle plongeur et le Chevalier guignette. Ces deux dernières espèces n'apparaissent pas sur les cartes en raison de l'irrégularité de leur reproduction. Ces rivières en raison de la diversité de l'avifaune qu'elles abritent et des exigences de ces oiseaux peuvent être considérées comme encore de bonne qualité. Les oiseaux y trouvent des milieux d'aspect naturel et varié adaptés à leur reproduction.

D'autres cours d'eau présentent des qualités intéressantes, offrant à la fois un lit mineur préservé et une diversité de milieu permettant la nidification d'espèces inféodées au lit mineur d'autres inféodées aux milieux prairiaux du lit majeur : le Giessen, l'Eichel, la Sau hébergeant toutes six espèces différentes. La Scheemetz, la Moder ou la Sarre offrent de potentialités quasiment identiques.

la Lauter, le Schartzbach, le Falkenstein, la Zinsel du nord, la Mossel, la Mossig, Hasel, la Magel, l'Ehn, l'Andlau, la Scheemetz, l'Aubach, la Bergenbach, le Strenbach abritent

peu d'espèces. Mais ces oiseaux (**Cincla** plongeur associé à la Bergeronnette des ruisseaux) de par leurs exigences vis-à-vis de la **qualité** du lit mineur reflètent une bonne **qualité** d'eau

l'Isch, le Seltzbach le Rothbach, le Rohrbach, la Sheer, la **Liépvrette**, la Zembs, **l'Ischert**. présentent une situation **problématique** où le nombre d'espèces et leurs faibles exigences vis-à-vis du milieu **reflètent** l'existence de **problèmes** suite à des **aménagements** divers et à la pollution. Le canal de la Marne au Rhin, le canal de la **Bruche**, la Souffel, le Rosenmeer sont **dégradés** au point de n'accueillir la nidification d'aucune espèce.

Enfin l'111 et le Rhin sont un peu à part, car elles abritent des **espèces** qui sont de bons **bioindicateurs** qui devraient traduire la présence de milieux diversifiés et de **qualité**. Mais ceci n'est pas vraiment le cas car ces espèces sont réparties de façon **très** sporadique sur des zones constituant les vestiges d'un milieu naturel qui est actuellement fort **dégradé**. L'ensemble du trace de ces cours d'eau Ctant devenu un milieu très **artificialisé**.

CONCLUSION

Trois éléments importants ressortent de cette étude d'une partie de l'avifaune **nicheuse** des cours d'eau du Bas-Rhin :

Une absence **marquée** sur ce département des espèces inféodées aux prairies de fauche traditionnelle comme le Râle de genêts et la Bergeronnette printanière traduisant la dégradation **récente** des rieds alsaciens.

La qualité des grandes rivières telles que **l'III** et le Rhin a fortement régresse en raison des aménagements divers qu'elles ont subit. Cependant leur taille permet encore de pallier partiellement ces **difficultés** autorisant encore la nidification ponctuelle d'espèces **particulièrement** sensibles comme le Petit **Gravelot** et le Chevalier guignette.

Les cours d'eau à caractère vosgien abritent souvent peu d'espèces différentes, mais la **présence** et les exigences de ces dernières suffisent à témoigner de la qualité de ces rivières.

L'utilisation de l'oiseau comme bioindicateur permet de constater que le réseau hydrographique du Bas-Rhin présente une **qualité** générale satisfaisante. Mais **ce** suivi ornithologique souligne également la situation alarmante que connaissent les milieux **prairiaux** et l'urgence d'agir en leur faveur.